

Commune : 013005
Aubagne

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : AP
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 21/07/2022

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

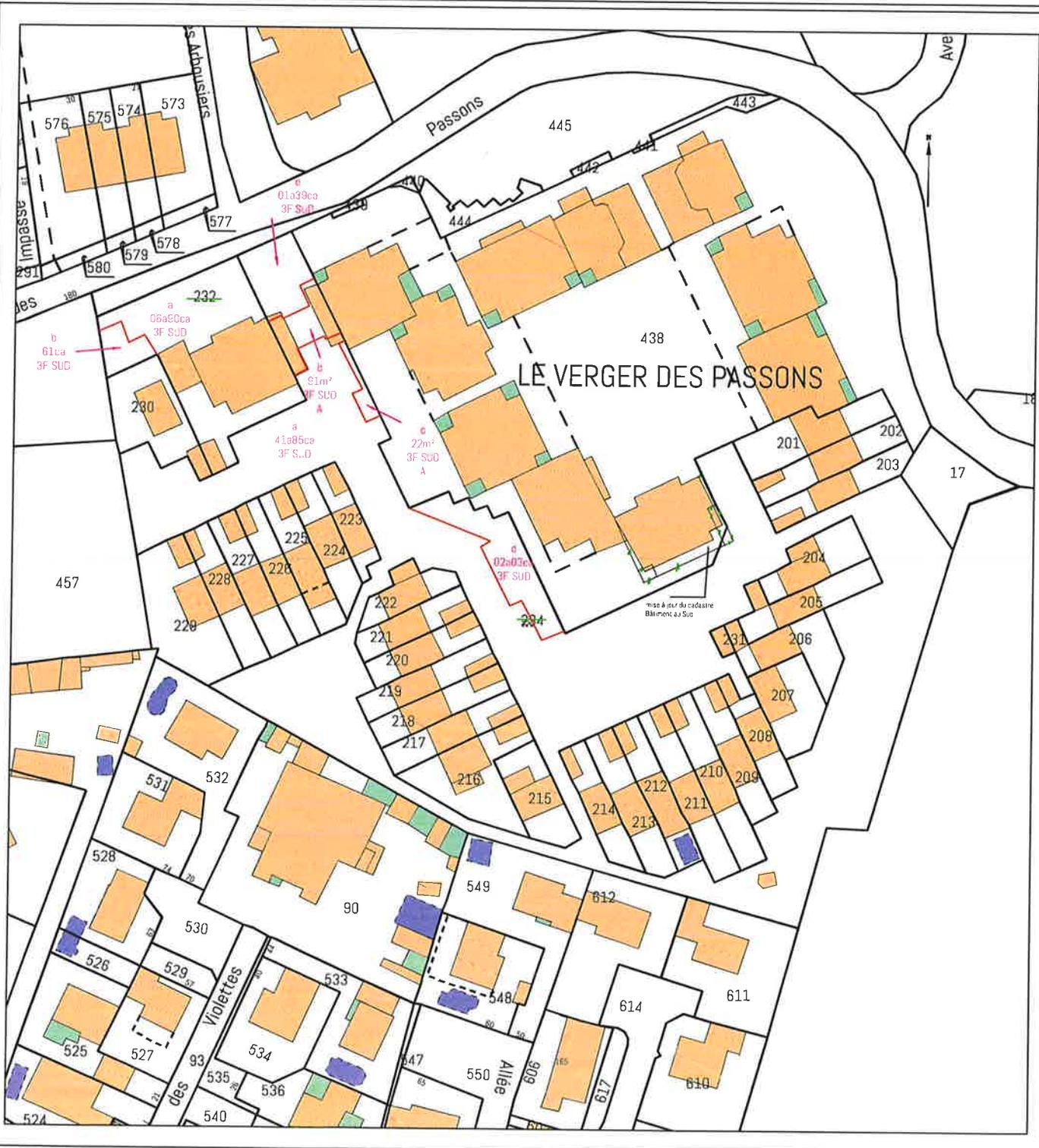
- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : 18/06/2022..... effectué sur le terrain ;
- G - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par M géomètre à

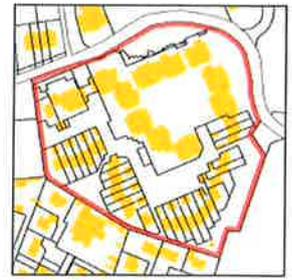
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A .SALON-DE-PROVENCE , le 19/06/2022.....

Document dressé par
M. Damien DESPLATS.....
à SALON DE PROVENCE.....
Date 21/07/2022.....
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien matrié du cadastre, etc.)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant, qualité de l'associé ou copropriétaire)





Aubagne
13005 000 AP 200
PARCELLE DISPARUE

Document généré le : 15/01/2024

Adresse parcellaire : RIQUET LE VERGER DES PASSONS

Contenance cadastrale : Non disponible

Surface graphique : 17 591 m² (bâtie à 27 %)

Périmètre graphique : 513 m

RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Zone couverte par le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) - élaboration - approuvé le 29/06/2023 (détail)

ZONAGES

Libellé	Libellé long	Type	Source	Surface
UC1	Tissus discontinus de collectifs (HF 12,5m)	U	SOGEFI GPU	59 %
UD2	Tissus discontinus à dominante pavillonnaire (emprise 20%)	U	SOGEFI GPU	41 %

PRESCRIPTIONS

Type	Libellé	Sous-type	Source	Surface
18	Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique : Cycle de l'Eau	05	SOGEFI GPU	100 %
18	Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique : Qualité d'aménagement et forme urbaine - QAFU	05	SOGEFI GPU	100 %
05	Emplacement réservé pour voirie	01	SOGEFI GPU	4 %
07	Patrimoine naturel - Espace vert protégé	05	SOGEFI GPU	3 %
04	Zone de bonne desserte	00	SOGEFI GPU	2 %

AUTORISATIONS D'URBANISME

Référence	Annee	SITADEL	Type
CU 013005 23 00139	2023	-	certificat d'urbanisme
CU 013005 23 00138	2023	-	certificat d'urbanisme
CU 013005 22 00064	2022	-	certificat d'urbanisme
DP 013005 14 00020	2014	-	déclaration préalable
DP 013005 11 A0191	2011	-	déclaration préalable

HISTORIQUE DE LA PARCELLE

Origine de la parcelle : Cette parcelle provient de la réunion de 3 parcelles (AP 15, AP 16, AP 107) établie par BERGE le 03/02/1989. croquis de conservation 3657H appliqué (évènement connu depuis le fichier DFI)

Succession de la parcelle : Cette parcelle a été divisée en 35 parcelles par BERGE le 11/07/1990. croquis de conservation 3667B appliqué (évènement connu depuis le fichier DFI) Liste des parcelles « filles » issues de la division : AP 201, AP 202, AP 203, AP 204, AP 205, AP 206, AP 207, AP 208, AP 209, AP 210, AP 211, AP 212, AP 213, AP 214, AP 215, AP 216, AP 217, AP 218, AP 219, AP 220, AP 221, AP 222, AP 223, AP 224, AP 225, AP 226, AP 227, AP 228, AP 229, AP 230, AP 231, AP 232, AP 233, AP 234, AP 235